

Application de gestion de frais de visiteurs

SOMMAIRE:

I/ Rappel du besoin	
II/ Les outils utilisés	3
III/ La réalisation	4

I/ Rappel du besoin

L'organisation :

GSB est une entreprise pharmaceutique issu de la fusion du laboratoire Galaxy et Swiss Bourdin. GSB s'occupe de produire et distribuer des médicaments. L'entreprise compte 480 visiteurs médicaux en France, les visiteurs médicaux sont missionné pour parcourir la région pour présenter les nouveaux médicaments aux médecins ou aux hôpitaux.

La gestion des frais de déplacement :

La gestion des frais de déplacement des visiteurs demande un suivi très précis. Les prix d'hébergement ou de nourriture étant variés d'un lieu à l'autre, d'une région à l'autre, il a été procédé à une évaluation statistique permettant de dégager un montant forfaitaire dans la fourchette haute des dépenses pour chaque type de frais standard : repas midi, relais étape, nuitée, kilométrage. Le remboursement de l'ensemble des frais engagés par les visiteurs s'organise mensuellement et donne lieu à une fiche de frais identifiée par le numéro du visiteur et le mois de l'année.

Le remboursement des frais de visite :

La gestion est la suivante :

- à chaque dépense type (hôtel, repas,...) correspond un montant forfaitaire appliqué (on parle de frais "forfaitisé"). Le justificatif n'est pas demandé (les rapports de visite serviront de preuve) mais doivent être conservés pendant trois années par les visiteurs. Des contrôles réguliers sont faits par les délégués régionaux qui peuvent donner lieu à des demandes de remboursement de trop perçu par le visiteur
- Pour toute dépense en dehors du forfait (repas en présence d'un spécialiste lors d'une animation, achat de fournitures, réservation de salle pour une conférence, etc), le visiteur enregistrera la date, le montant et le libellé de la dépense. Il doit fournir au service comptable une facture acquittée. Le système à produire doit lui indiquer le nombre de justificatifs pris en compte dans le remboursement.

Objectif de l'application :

Concernant la saisie des frais, après authentification grâce aux identifiants à leur disposition, les visiteurs saisissent les quantités de frais forfaitisés et les frais hors forfait engagés pour le mois écoulé. Ils ont accès en modification à la fiche tout au long du mois et peuvent y ajouter de nouvelles données ou supprimer des éléments saisis. Les frais saisis peuvent remonter jusqu'à un an en arrière.

La fiche de frais d'un mois est clôturée au dernier jour du mois. Cette clôture sera réalisée par l'application selon l'une des modalités suivantes :

- à la première saisie pour le mois N par le visiteur, sa fiche du mois précédent est clôturée si elle ne l'est pas.
- en début de la campagne de validation des fiches par le service comptable, un script est lancé qui clôture toutes les fiches non clôturées du mois qui va être traité.

Entre le 10 et le 20 du mois suivant la saisie par les visiteurs, le service comptabilité opère une validation des fiches.

Les comptables contrôlent que les frais forfaitisés sont conformes. En cas d'incohérence ou d'erreur constatée, un contact est pris par téléphone avec le visiteur pour régler le problème.

Pour les frais hors forfait, le service comptable s'appuie sur les factures acquittées adressées par les visiteurs au plus tard le 10 du mois suivant la saisie.

II/ Les outils utilisés

Laragon:

Laragon est un outil de simulation de serveur web, il permet de travailler sur un site web ou une application web en local sans besoin de réel serveur web.



Visual Studio Code:

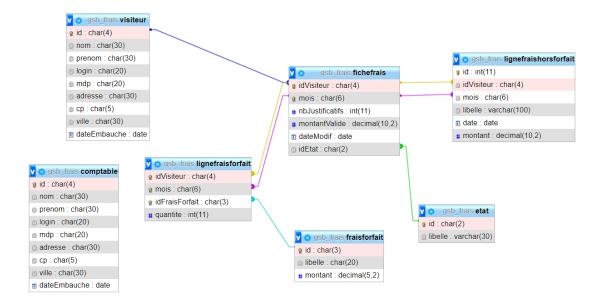
Visual Studio Code est un éditeur de code source qui peut être utilisé avec une variété de langages de programmation, notamment PHP.



III/ La réalisation

L'application utilise le modèle MVC (Modèle-Vue-Contrôleur), elle a été codée en php à l'aide de Visual Studio Code. L'application permet aux visiteurs et aux comptables de se connecter et d'effectuer leurs tâches respectives.

Schéma de la base de données :



Architecture de l'application :

